
Sensibilisation et aide à l'éco-exemplarité de la base de loisirs de Saint-Leu d'Esserent

Smvo

3 Rue de l'Anthémis Bp 30316

Bp 30316

60203 Compiègne

[Voir le site internet](#)

Marlène Cunat

marlene.cunat@smvo.fr

[Consulter la fiche sur OPTIGEDE](#)

Auteur :



CONTEXTE

La base de loisirs de Saint-Leu d'Esserent représente près de 50 Hectares et appartient à 4 communes : Saint-Leu d'Esserent, Saint-Maximin, Thiverny et Montataire. Ces communes se sont regroupées en Syndicat Intercommunal de la Base de Loisirs.

A l'origine, c'était un parc animalier, qui intégrait une grosse ferme pédagogique. Les habitants des autres communes des alentours appartenant à la Communauté de Communes Pierre Sud Oise (CCPSO) peuvent aussi avoir accès à cette base avec un tarif réduit. Le public (groupes et particuliers) vient de l'Oise et un peu de la région parisienne.

Le site fonctionne essentiellement en juillet et août. Mais il y a une volonté de faire des actions pour qu'il fonctionne à d'autres périodes de l'année.

OBJECTIFS ET RESULTATS

Objectifs généraux

- Donner l'exemple à l'habitant et aux autres structures (collectivités, associations),
- donner une image positive au parc et à la collectivité,
- réduire les déchets du parc,
- inciter l'habitant à faire des gestes de prévention sur le parc et ensuite à la maison,
- encourager les prestataires à proposer des services et des produits respectueux de l'environnement.

Résultats quantitatifs

Résultat des actions de sensibilisation :

- 4 personnes de la base formées (dont 2 aux jeux pédagogiques du SMVO)
- 30 directeurs et animateurs de centre de loisirs sensibilisés
- 57 élèves de SEGPA sensibilisés au tri des déchets et au compostage
- 621 personnes sensibilisées lors des animations, la moitié du SMVO, 6% de la CCPSO
- Nombre de centres et d'enfants venus l'été 2014 : chiffres en attente

Résultats de la pesée :

- 0,145 kg/personne/jour de biodéchets (restes de repas et de préparation) pouvant être compostés
- 0,094 kg/personne/jour d'ordures ménagères résiduelles (hors biodéchets séparés)

- 0,018 kg/personne/jour de verre
- 0,03 kg/personne/jour d'emballages et papiers

MISE EN OEUVRE

Planning

Janvier

La base de loisirs a contacté la Communauté de Communes Pierre Sud Oise (CCPSO) au sujet de la collecte des déchets, car certains bacs de tri ne disposaient plus de leur couvercle. La Communauté de Communes a proposé de changer ces bacs mais aussi de travailler plus sur le système interne de tri des déchets de la base.

Plusieurs réunions ont été organisées entre la base, la CCPSO et le SMVO pour faire le point sur ce qui était possible de faire ensemble :

En priorité :

- la mise en place du tri,
- des animations pour sensibiliser les centres de loisirs et le public en juillet,
- l'évaluation de la quantité de déchets de repas qui pourrait être compostée,
- l'évaluation de la quantité de déchets verts produite sur le parc.

Par la suite :

- des jardins pédagogiques,
- une zone de compostage (les déchets verts sont déjà stockés sur une zone mais ils sont laissés à l'abandon : ils se compostent naturellement mais le processus prend du temps),
- la gestion différenciée des espaces verts du parc (broyage de déchets verts et branchages, la formation des agents du parc aux techniques différenciées des espaces verts, moutons sur certaines zones du parc...)
- des documents d'information pour sensibiliser les personnes qui réservent l'espace locatif,
- un parcours pédagogique / nature.

Février - Mars

Mise en place du tri par la CCPSO

Mars

Rédaction de la charte écocitoyenne à destination des enfants et animateurs accueillis en hébergement (cf pièce jointe).

Avril

Formation aux jeux pédagogiques du SMVO de 2 agents du parc. Ces agents accueillent les groupes de scolaires et centres de loisirs mais aussi les groupes qui réservent l'espace locatif. Ce sont donc de bons relais d'information.

10 avril

Réunion avec les directeurs et animateurs de centres de loisirs :

- présentation du fonctionnement de la base de loisirs pour la préparation de l'accueil des centres en été.
- présentation du tri et de la prévention, test avec le jeu « Où jeter quoi »,
- présentation du projet de charte écocitoyenne.

Mai

Préparation des tableaux de pesée, des affiches de tri (emballages, compostage, OMr, verre...)

Du 2 au 6 juin

Pesée des déchets de 2 classes de SEGPA (57 élèves) avec formation de 5 écodélégués qui ont sensibilisé le reste des élèves.

10 juin

Visite du Centre de traitement par les classes de SEGPA (30 élèves au total)

Juillet

Durant 3-4 semaines (14 jours de présence), des animations ont eu lieu du jeudi au dimanche pour sensibiliser à la fois le grand public venant sur la base et à la fois les centres de loisirs présents la semaine.

Moyens humains

- 1 chargée de mission SMVO : 5,5 jours
- 1 responsable de la communication SMVO : 0,5 jour
- 1 chargée des visites : 0,5 jour
- 1 chargée des animations : 14 jours
- 5 vacataires SMVO, 87 h, 10 jours

- 1 chargée de mission CCPSO : 8 jours

Moyens financiers

Animations (documents, cadeaux, vacances) : 2 511,58 €

Partenaires mobilisés

Communauté de Communes Pierre Sud Oise (CCPSO)

Classes de SEGPA du collège Jean-Jacques ROUSSEAU de Creil et collège Anatole FRANCE de Montataire

VALORISATION DE CETTE EXPERIENCE

Facteurs de réussites

Ce type de projet peut être réalisé sur d'autres bases de loisirs mais certaines actions peuvent être reproduites dans d'autres structures : parcs publics, campings...

Mots clés

CONTENEUR | MENAGE | JEUNESSE | COLLECTE SEPARÉE | EMBALLAGE | DECHETS VERTS

Dernière actualisation

Octobre 2019

Fiche réalisée sur le site optigede.ademe.fr

sous la responsabilité de son auteur

Contact ADEME

Administrateur OPTIGEDE

administrateur.optigede@ademe.fr

Direction régionale toutes les régions